



ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES
SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 2022

Lieu : Institut du Cerveau, Hôpital Pitié, 47 Bd de l'Hôpital, 75013 Paris

Date : 2 avril 2022

Conseil d'Administration de l'OFPN (mandat 2020-2023) :

Amélie Ponchel, *présidente*
Elsa Hervo, *vice-présidente*
Jean Petrucci, *secrétaire*
Marie Genoux, *secrétaire adjointe*
Julie Giocanti, *trésorière*
Orlance Schawrda, *trésorière adjointe*
Sophie Bayard
Carla Machado
Merveille Lema
Antoine Santiago

Introduction

Les adhérent(e)s de l'Organisation Française des Psychologues spécialisé(e)s en Neuropsychologie (OFPN) se sont réuni(e)s en Assemblée Générale le samedi 2 avril 2022 de 14h30 à 16h00, à l'Institut du Cerveau (Paris).

Cette assemblée s'est déroulée dans le cadre du Forum Annuel de l'OFPN qui s'est tenu de 13h30 à 17h30 et au cours duquel plusieurs interventions en rapport avec les domaines d'activité de l'association ont été présentées par des professionnel(le)s (voir programme de la journée pour détails). 30 participants étaient présent(e)s (dont 19 adhérent(e)s). 30 personnes ont assisté à l'assemblée générale (dont 19 membres professionnel(le)s et 1 membre étudiant), 1 adhérente professionnelle a donné sa procuration pour participer.

Après le rappel de l'ordre du jour par la présidente, les différents bilans sont présentés. Ensuite, les adhérent(e)s sont invité(e)s à s'exprimer puis les différents points sont votés, sous la direction de la présidente et du secrétariat.

Le diaporama de présentation utilisé pour présenter les différents bilans est mis en ligne sur le site OFPN en complément illustratif de ce présent procès-verbal.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

À Paris, le 23 juin 2022

Amélie Ponchel
Présidente

Jean Petrucci
Secrétaire

Votes et résultats des bilans 2022

Un vote a été organisé le 2 avril 2022. 20 adhérent(e)s y ont pris part (dont une procuration).

-Première motion soumise au vote : « Je valide le bilan moral et d'activité 2022 »

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20

=> L'assemblée approuve le bilan moral et d'activité.

-Deuxième motion soumise au vote : « Je valide le bilan financier 2022 »

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20

=> L'assemblée approuve le bilan financier.

-Troisième motion soumise au vote : « J'approuve l'ajout du Master Neuropsychologie clinique de l'adulte (NPCA) de l'Université de Toulouse à la liste des Masters de psychologie spécialisés en Neuropsychologie du règlement intérieur. »

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20

Ajout à l'annexe 1 du règlement intérieur :

- Université Toulouse Jean Jaurès : Neuropsychologie clinique de l'adulte

-Quatrième motion soumise au vote : « J'approuve la réduction de la cotisation des adhérent(e)s étudiant(e)s à 0 € (au lieu de 25 €) à partir du 15 avril 2022 ».

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20

Version initiale du montant des cotisations :

« 10.5. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à :

- Membre professionnel : 60,00 €

- Membre étudiant et membre retraité : 25,00 €

- Membre international : 15,00 €

Les membres du CA ne sont pas exemptés de cotisation.

Version modifiée du montant des cotisations :

« 10.5. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à :

- Membre professionnel : 60,00 €

- Membre étudiant : 0,00 €

- Membre retraité : 25,00 €

- Membre international : 15,00 €

Les membres du CA ne sont pas exemptés de cotisation. »

-Cinquième motion soumise au vote : « J'approuve la réduction de la cotisation de 10 € aux adhérents professionnels d'autres associations (SNLF, FFPP, SNP, SFP*) * Liste à faire évoluer en fonction des demandes, sur avis du CA.»

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20